

	FORMATION SECUFER Prévention les risques liés aux déplacements dans les emprises ferroviaires	Document en date du 01.09.2025
---	--	-----------------------------------

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Adopter un comportement respectueux des mesures de prévention liées aux déplacements dans les emprises ferroviaires et à proximité des zones dangereuses Appliquer les mesures de protection face aux risques électriques

PUBLIC CONCERNÉ

Agents ayant la nécessité d'accéder aux emprises ferroviaires et travaillant à proximité des installations électriques

PRÉ-REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Maîtriser le français (oral et écrit)
Apte au travail dans son activité professionnelle

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation en groupe de 2 à 14 personnes, en présentiel
Durée de formation variable : 1 jour soit 7 heures
Calendrier : disponible sur simple demande

LIEU DE LA FORMATION

Intra entreprise / inter entreprise

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée, Vidéoprojecteur, PC, paperboard , PC portable, vidéoprojecteur,
- Divers matériel pour mise en situation
- Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, gants, de protections et leurs EPI

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Formateur formé à la pédagogie et possédant une expérience significative à l'exercice de SECUFER..

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Évaluation continue par le formateur
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription préalable au minimum 48h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé

MOYENS TECHNIQUES

Livret stagiaire individuel, 1 salle de formation équipée, Vidéoprojecteur, PC, paperboard,

- 1 aire d'exercice : pratique conforme

Les stagiaires doivent avoir, des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier

TARIF : Nous consulter

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.. Nous consulter au préalable.

CONTENUE DE LA FORMATION

Module n°1 - L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE ET LEURS RISQUES

Identifier les installations ferroviaires

Le passage à niveau, la passerelle, le passage sous terrain, l'abri

Le quai, les ouvrages d'art, les Lignes à Grande Vitesse (LGV)

La signalisation ferroviaire, le poste d'aiguillage

Définir les éléments qui composent une voie

La voie, le ballast, les rails, les traverses

Le poste d'aiguillage

Le sens de la circulation

Identifier les zones à risques ferroviaires

Le risque de l'effet de souffle, de heurt et électrique

La zone à risques électriques

La zone dangereuse

Identifier les emplacements de garage

Définition

La piste aménagée le long des voies, l'accotement situé hors ZD

La voie interdite à la circulation Une niche, une entrevoie large

Adopter les bons comportements

Les règles de déplacement Les règles qui sauvent

Module n°2 - LE DEPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

Identifier les risques liés à la circulation ferroviaire

Le heurt, l'accrochage, l'effet de souffle

Les zones dangereuses

Les situations de travail dangereuses

Se déplacer dans les emprises ferroviaires

Les conditions d'accès aux emprises ferroviaires

Les règles de déplacement

Le déplacement à pied

Le risque de chute de plain-pied

Se déplacer avec un engin

Les règles de déplacement à bicyclette ou à cyclomoteur

Le franchissement d'un passage à niveau

Porter la tenue de travail et les protections individuelles réglementaires

La tenue de travail

Les équipements de protection individuelle (EPI)

Les obligations de l'employeur et des salariés

Adopter les attitudes sécuritaires

Les effets d'alcool et des substances psychoactives

Les règles qui sauvent

Module n°3 - LE DÉPLACEMENT À PROXIMITÉ DES ZONES DANGEREUSES

Caractériser la zone dangereuse

Les risques ferroviaires

Les distances limite de la ZD en fonction de la vitesse

L'emplacement de garage

Se déplacer sur les pistes et itinéraires

Lecture du schéma de piste et itinéraire

Le sens de la circulation

La numérotation des voies

Les régimes d'exploitation

Les consignes des particularités locales

Interpréter la signalisation

Les signaux et les panneaux

Les signaux d'arrêt à main

Les informations sur le poteau caténaire

Les tractions électriques

Se déplacer à proximité de la Zone Dangereuse

Les règles de déplacement
L'engagement longitudinal
Les zones démunies de piste
Le dispositif DAELZD
Le déplacement dans le tunnel
Traverser les voies
L'engagement transversal
La détermination de la DMVC
Les règles de traversée des voies
Le comportement à l'approche d'une circulation ferroviaire
Les règles de survie
La traversée des voies à proximité des véhicules à l'arrêt
L'utilisation de la DATZD
La traversée des voies par le public (TVP)

Module n°4 – LA PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

Identifier les risques électriques ferroviaires
Les notions électriques
Les conséquences sur le corps humains
Les accidents d'origine électrique
Les risques électriques durant le déplacement dans les emprises
Appliquer les mesures générales de prévention
Les interdictions relatives aux comportements
Les règles de base pour la prévention des risques électrique Les autorisations et habilitations nécessaires
Appliquer les mesures de prévention électrique par caténaires Les distances de sécurité
Les zones à risques électriques par caténaires
Les conducteurs nus ou isolés
Les mesures de prévention

Appliquer les mesures de prévention complémentaires
Les particularités du 3ème Rail de contact
Les distances de sécurité
Le déplacement sur les voies
Les interdictions

Partie pratique

L'entreprise référente organise un cheminement dans les installations et les emprises ferroviaires. Il utilise un schéma de pistes et itinéraires pour expliquer les accès et les différents points de vigilance.
Il questionne les stagiaires sur l'application des mesures de prévention vues dans la partie théorique.
Recommandation pour la partie pratique :
Prévoir une tenue de travail et les équipements de protection individuelle (EPI)